PARCÉ infos

01

juin 2014

- La nouvelle équipe
- Budget 2014
- Fleurissement
- Les rythmes scolaires
- La fête médiévale

sommaire

P3. Edito du Maire

P4. Vie Municipale
Présentation de la nouvelle équipe municipale
Parcé dans la communauté de communes
Les services municipaux

P6. Budget 2014

P8. Travaux, urbanisme, environnement et développement durable
L'école des Marronniers
La Plage
Le CSP, la pétanque
Le fleurissement
Les grands projets, la suite…

P10. Enfance, jeunesse, vie scolaire et sociale
École, cantine, garderie, CLAS, ...
Social (CCAS et Maison de retraite)
La parole aux écoles

P14. Communication
Le site internet
Le journal municipal

P15. Vie associative, culturelle et sportive
Les subventions aux associations
La parole aux associations
La fête médiévale / La Houlala Compagnie

P19. Agenda

Mairie de Parcé-sur-Sarthe
9, rue Charles de Gaulle
72300 PARCE-SUR-SARTHE
02.43.95.39.21

www.parce-sur-sarthe.fr
mairie@parce-sur-sarthe.fr

Lundi	8h30-12h	13h30-18h
Mardi	8h30-12h	13h30-18h
Mercredi	8h30-12h	13h30-17h
Jeudi	8h30-12h	fermée
Vendredi	8h30-12h	13h30-16h30

Permanence d'élus tous les premiers samedi du mois à la Mairie

Imprimé par Graphimaine - Sablé | Directeur de publication : Michel Gendry

Chères Parcéennes, chers Parcéens,

L'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée, et sachez que nous mettons tout en œuvre afin d'en être digne.

Votre nouvelle équipe municipale est en place depuis trois mois maintenant. Chacun d'entre nous a déjà pris pleinement la mesure de la tâche et des responsabilités qui lui incombent. Quels que soient les domaines, l'investissement de tous est nécessaire pour mener à bien nos missions.

Ce début de mandat est un temps d'évaluation. Le vote du budget 2014 à l'équilibre a axé les dépenses sur la réalisation de «petits travaux» attendus par les uns et les autres. Nous ne pouvons plus ignorer également les travaux de mise en sécurité de notre église. L'édifice se fragilise par manque d'entretien et nécessite des réparations urgentes. Nous avons choisi de constituer cette année une épargne pour nous consacrer dans un second temps aux projets conséquents tels que : la station d'épuration, le restaurant scolaire et la garderie, la salle des associations et l'extension du bâtiment du TTP.

Vos élus ont pris toute la place qui était la leur au sein des différentes instances extra communales telles que le syndicat des eaux, le développement touristique ou les petites cités de caractère. Enfin, notre représentation dans le conseil communautaire est forte puisque deux conseillers communautaires et moi-même sommes impliqués dans plus de six commissions dont une pour laquelle j'assure la vice présidence : aménagement et développement du territoire.

Cette première édition de Parcé Infos marque le lien essentiel entre l'équipe municipale, les associations, les écoles et tous les Parcéens, afin de partager leurs actions et les renseignements quant à la vie de notre village.

Pour compléter les informations transmises grâce à une parution bisannuelle, nous utiliserons également le site internet de la commune. Comme vous avez pu le constater, le site est mis à jour : il est une richesse en terme de communication car régulièrement actualisé. Bien sûr, nous n'oublierons pas d'entretenir cette relation de proximité que nous avons tant appréciée : c'est pourquoi nous avons tenu à distribuer nous-mêmes ce premier journal municipal.

Cet été, un évènement fort va animer notre commune : la fête médiévale et je souhaite que nous nous y retrouvions nombreux.

Bien à vous.

Michel Gendry

Laurent BOUTTEVIN, Michel BERNARD, Isabelle MONNET, Vincent HUET, Clarisse LEJARD, Christophe BÉRAUDY
Fabien CONILLEAU, Anaïs FOUSSIER, Frédéric LUISETTI, Gwenaëlle FROISSARD, Frédérique GRANDIN, Valérie DABOUINEAU
Tony LEVEQUE, Mathilde BARASSE, Michel GENDRY, Emma VERON, Catherine GUITTET, Cyril GUIDEC

VIE MUNICIPALE

La nouvelle équipe municipale

Le 29 mars 2014 avait lieu la première réunion du conseil au cours de laquelle Michel GENDRY a été élu maire de Parcé-sur-Sarthe. Le conseil a ensuite fixé à 5 le nombre des adjoints : Tony LEVEQUE à la commission Finances et développement économique, Vincent HUET à la commission Vie associative, culturelle et sportive, Frédérique GRANDIN à la commission Enfance, jeunesse, vie scolaire et sociale, Catherine GUITTET à la commission Travaux, urbanisme, environnement et développement durable et Cyril GUIDEC à la commission Communication.

Suite à la démission de Jacques ESTIVAL, Laurent BOUTTEVIN a intégré le conseil municipal et Michel BERNARD est devenu conseiller communautaire. Chaque conseiller a été invité à se positionner parmi les 5 commissions afin de créer des groupes de travail.

La commission **Communication** assure le lien informatif au sein de Parcé. Elle gère le site internet, le journal et la communication interne et externe.

Cette commission se compose de M. Gendry, V. Huet, T. Lévèque et E. Véron.

La commission **Finances et développement économique** veille à garantir une gestion financière saine et réaliste, à optimiser la capacité d'investissement et à maintenir des taux d'imposition modérés.

Elle se compose de C. Béraudy, L. Bouttevin, M. Gendry, F. Grandin, C. Guittet, C. Guidec, V. Huet, F. Luisetti et E. Véron.

La commission **Vie associative, culturelle et sportive** favorise le dynamisme de notre commune en soutenant les associations qui sont des éléments essentiels du bien vivre de notre village.

Elle se compose de M. Barassé, L. Bouttevin, A. Foussier, M. Gendry, C. Guidec, T. Lévèque, I. Monnet et E. Véron.

La commission **Enfance, jeunesse, vie scolaire et sociale** gère l'ensemble des affaires scolaires et périscolaires communales. Elle met en place les nouveaux rythmes scolaires. Elle établit une politique enfance, jeunesse et sociale globale. Elle apporte un soutien aux séniors.

Cette commission se compose de M. Barassé, C. Béraudy, V. Dabouineau, A. Foussier, G. Froissard, M. Gendry, V. Huet, MJ Jadelot, C. Lejard et F. Luisetti.

La commission **Travaux, urbanisme, environnement et développement durable** prend en charge l'étude et la réalisation des projets de construction nécessaires au développement de la commune : elle garantit la sécurité routière et celle des bâtiments recevant du public.
Elle assure, en lien avec la communauté de communes, l'entretien de la voirie et effectue les petits travaux quotidiens.

Cette commission se compose de C. Béraudy, M. Bernard, L. Bouttevin, F. Conilleau (conseiller délégué), V. Dabouineau, A. Foussier, M. Gendry, F. Grandin, V. Huet, C. Lejard, F. Luisetti et E. Véron.

PARCÉ DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Suite à la loi du 31 décembre 2012, le conseil communautaire du 14 juin 2013 a arrêté une composition à 45 membres.

La représentation de Parcé

Le conseil communautaire comprenait auparavant 69 membres. La nouvelle composition à 45 membres a eu des conséquences sur la représentativité des petites communes.
Parcé a perdu un conseiller communautaire. Aujourd'hui trois siègent dans les différentes commissions.

Les élus dans les commissions

Michel Gendry est Vice-Président de la commission Aménagement et développement du territoire qui intervient sur le programme local de l'habitat, le logement d'urgence, l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, les aires d'accueil des gens du voyage et le **S**chéma de **Co**hérence **T**erritorial du Pays Vallée de la Sarthe (SCOT).

Outre ses fonctions communautaires, il est aussi Vice-Président du **S**yndicat **I**ntercommunal d'**A**limentation en **E**au **P**otable (SIAEP) de l'Aunay-la-Touche.

Frédérique Grandin a intégré les commissions suivantes :
- **C**entre **I**ntercommunal d'**A**ction **S**ociale (CIAS)
- Culture, loisirs, famille et enfance
- Syndicat mixte de restauration
- Tourisme et patrimoine
- Travaux, voirie et réseaux

Michel Bernard, remplaçant Jacques Estival, a rejoint les commissions :
- Finance et modernisation de l'administration
- Environnement, développement durable, énergie
- Accessibilité

LES SERVICES MUNICIPAUX

Ce journal est aussi le moment de présenter l'ensemble des employés municipaux qui exercent leur mission au service des parcéens.

ATSEM / école publique

Salle Polyvalente

Services techniques

Administration

Cantine (accompagnement et service)

BUDGET 2014

Lors du conseil municipal du 28 avril dernier a eu lieu le vote du budget de la commune pour l'année à venir. Il s'agit d'une date importante dans le calendrier d'une municipalité. En effet, il détermine les orientations que l'équipe municipale souhaite donner à sa gestion et il prévoit les financements de ses projets futurs.

Le vote du budget

Voter un budget pour une année a des incidences pour celle-ci mais aussi pour celles qui suivront puisqu'il engage la municipalité sur la durée. Cela implique une réflexion pour sa préparation et une vision à moyen et long terme. C'est un budget de transition puisqu'il a dû être adopté dans la foulée des élections.
Il est séparé en deux budgets autonomes : le budget communal et le budget assainissement.

L'assainissement

En ce qui concerne le budget d'assainissement, Il s'équilibre en dépense et en recettes à **541 741.51€**, répartis entre **218 839.92€** en dépenses réelles de fonctionnement et **322 876.59€** en dépenses réelles d'investissement.
Il est prévu une ligne budgétaire pour lancer l'étude de la station d'épuration, projet qui est une priorité absolue pour la commune.

Le budget communal

Le budget communal s'équilibre en dépense et en recettes à **2 853 840.28€**, répartis entre **1 294 530.90€** en dépenses réelles de fonctionnement et **1 559 309.38€** en dépenses réelles d'investissement.

DEPENSES

FONCTIONNEMENT

	Rubrique	Montant
D011	Charges à caractère général	265 420 €
D012	Frais de personnel	481 100 €
D014	Atténuations de produits	10 000 €
D022	Dépenses imprévues	67 528 €
D65	Transferts versés : subvention, contingents	251 487 €
D66	Intérêts remboursés	43 000 €
D67	Charges exceptionnelles	1 000 €
D023	Epargne brute (autofinancement)	174 995,90 €
	Total	**1 294 530,90 €**

INVESTISSEMENT

	Rubrique	Montant
D001	Solde investissement reporté	618 583 €
D16	Remboursement de dettes	407 904 €
D20	Immobilisations incorporelles	54 820 €
D21	Immobilisations corporelles	68 286,95 €
D23	Immobilisations en cours	409 715,03 €
	Total	**1 559 309,38 €**

RECETTES

	Rubrique	Montant
R002	Résultat de fonctionnement reporté	88 449,90 €
R013	Atténuations de charges	10 500 €
R70	Produits de l'exploitation et du domaine	99 690 €
R73	Impôts directs et indirects	617 542 €
R74	Dotation d'état (DGF)	464 349 €
R75	Autres produits de gestion courante	14 000 €
	Total	**1 294 530,90 €**

	Rubrique	Montant
R021	Epargne brute (autofinancement)	174 995,90 €
R10	Dotations, fonds divers et réserves	481 657,99 €
R13	Subventions d'investissement	251 555,49 €
R16	Emprunts de l'année	651 100 €
	Total	**1 559 309,38 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

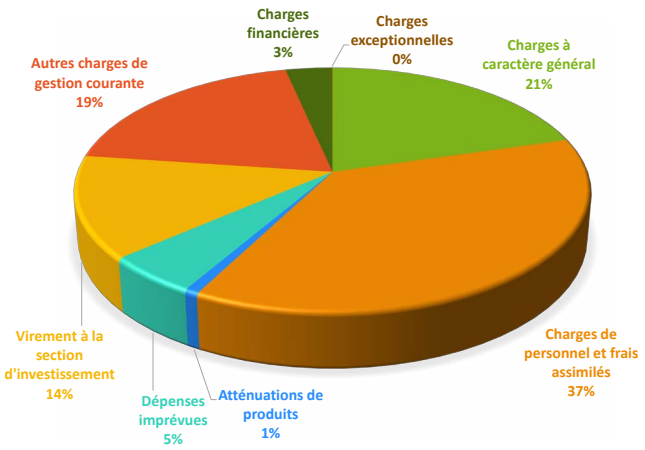

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

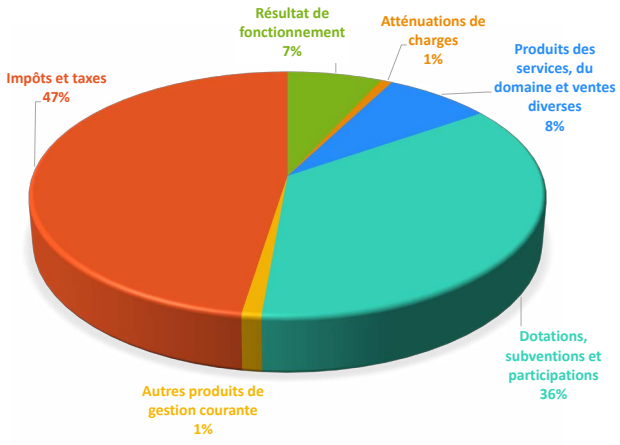

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Les principales opérations d'investissement se répartissent ainsi :

Frais d'étude (cantine, salle périscolaire, salle association, salle des professeurs)	20 000€
Frais d'étude extension de la salle de tennis de table, pluridisciplinaire	10 000€
Pompe forage du stade à remplacer + enrouleur	7 556€
Portail coulissant école des marronniers	6 320€
Equipements divers et variés pour l'école des marronniers	7 160€
Equipement pour limiter la vitesse sur certains points sensibles	4 404€
Palissade jeux de la plage	3 000€
Abris pétanque	2 500€
Travaux finition muret	1 716€

RÉPARTITIONS 2014 DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Maintien au soutien associatif

Action sociale	375 €
Culture	2800 €
Éducation	31036 €
Loisirs	2300 €
Sport	5250 €
Vie citoyenne	950 €
Total général	42711 €

LES TAUX DE FISCALITÉ 2014

Les taux d'imposition :

Taxe d'habitation :	9,99 %
Taxe sur le foncier bâti :	16,37 %
Taxe sur le foncier non bâti :	32,06 %

Le budget 2014 donne la priorité à la constitution de réserve d'autofinancement, finance la mise en place des rythmes scolaires, et permet le lancement d'étude des projets défendus lors de la campagne électorale. Il prend en compte la diminution des dotations de l'état aux collectivités locales, à cet effet nous allons porter une attention particulière à la maitrise des frais de fonctionnement.

TRAVAUX, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La commission urbanisme, travaux, environnement et développement durable poursuit les travaux qui étaient à finaliser.

À la Plage

La clôture des jeux de la plage est commandée et sera installée très prochainement afin de pouvoir proposer un espace clos pour la sécurité des enfants.

À l'école des Marronniers

La pose du portail coulissant et la réfection de l'aire de jeux des maternelles (suppression du bac à sable et du toboggan non conforme au regard des critères de sécurité) ont été réalisées.
Des travaux restent à entreprendre : les salles du rez-de-chaussée du bâtiment central sont très bruyantes ; il faudra envisager une insonorisation. De même, la toiture n'a pas été revue correctement : il y a des infiltrations d'eau dans les nouvelles salles de musique par temps de fortes pluies. Cet été il est envisagé de repeindre le bâtiment des maternelles pour que les petits rentrent dans des salles restaurées.

Le tri sélectif

Pour limiter le surcoût lié au refus de sacs jaunes au centre de traitement, la communauté de communes lance une campagne de communication pour sensibiliser les habitants sur le tri.

Le fleurissement

Sans doute avez-vous remarqué ? Des jardinières et des parterres ont été mis en place courant du mois de mai. Grâce à la collaboration des agents techniques, des créations florales ont pu voir le jour sur le rond-point de la visserie.
Pour préparer notre commune à accueillir la fête médiévale, des travaux de terrassement ont été réalisés aux « Tourettes » : s'inspirant des jardins du Moyen-âge, des carrés de diverses plantations anciennes y ont été installés ; pour ce projet la générosité des parcéens a permis la plantation de vivaces, de plantes médicinales, aromatiques et potagères .

Pour vivre en bon voisinage et respecter notre environnement

Pensez à n'utiliser vos appareils bruyants (tondeuses, nettoyeurs haute pression et autres) qu'à des heures raisonnables notamment le week end : le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 16h à 18h.
D'une manière générale, n'hésitez pas à prévenir vos voisins lorsque vous entreprenez des travaux occasionnant un niveau sonore inhabituel. Ils vous en seront reconnaissants.
L'utilisation du klaxon en agglomération est règlementée, n'en abusez pas (pensez à saluer vos amis autrement).

Respectez notre environnement, l'emploi des pesticides est strictement règlementé. Nos espaces publics ne devront bientôt plus en recevoir. Nos agents se préparent à ne plus les utiliser. Faites en de même, et dans tous les cas, leur utilisation sur le domaine public est interdite.
Ne brûlez pas de papiers, de branchages, encore moins tout ce que peut contenir votre sac jaune.
Pensez à élaguer tout arbre ou haie qui pourrait empiéter sur la voie publique.
C'est en respectant toutes ces règles et en faisant tous ces gestes que le vivre ensemble sera paisible et que le respect de notre environnement sera assuré.

ET POUR LA SUITE…

La commission souhaite répondre aux attentes des Parcéens formulées pendant la campagne :
Un chiffrage de l'éclairage au hameau des halles est en cours. Nous vous tiendrons informés sur le délai de réalisation.
Concernant les problèmes de sécurité et de stationnement dans le centre du bourg, nous avons lancé un questionnaire. Une analyse des résultats sera effectuée et vous sera transmise, accompagnée des actions que nous prévoirons.
Un radar pédagogique sera mis en place dans les zones les plus sensibles.
Des contacts ont été pris afin de lancer les études de construction de la station d'épuration, de la cantine et de l'extension de la salle du TTP.

Un nouveau réservoir

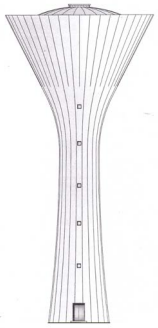

Il sera implanté au lieu dit La Goyonnière. D'une capacité de 980 m3, il remplacera à terme les deux réservoirs de Crève Coeur et de «l'Allée du Chateau d'eau» qui à eux deux cumulent une capacité de 350m3.

Le club de pétanque

Après une longue attente, le club de pétanque pourra bientôt profiter d'un abri. La réalisation est en cours.

LE CSP

L'abri pour le stand de frites du CSP va être descendu : cet abri est trop haut et de protection insuffisante par mauvais temps. Sur leur proposition et en accord avec le président du CSP, il fera l'objet d'un chantier participatif afin de minimiser les coûts d'installation. L'équipe municipale leur en est reconnaissante.

ENFANCE, JEUNESSE, VIE SCOLAIRE ET SOCIALE

Ça bouge à l'école des Marronniers !

Quoi de neuf à la rentrée?

Dans le jardin des maternelles, le sable souillé par les chats a été enlevé et remplacé par de la pelouse. A la rentrée, les enfants trouveront de nouveaux jeux.
Pour les plus grands, deux tables forestières ont été installées dans la cour.
Un jardin pédagogique pour les activités périscolaires sera disponible également dans le terrain attenant à l'école.

Les rythmes scolaires

Des nouveaux rythmes, de nouvelles activités sur le temps périscolaire (16h15-17h15).
Le calendrier des activités sera disponible début août, pensez à pré-inscrire vos enfants dans les activités car les groupes seront limités : à 18 enfants pour les plus de 6 ans et à 14 enfants pour les moins de 6 ans.

La Cantine

Les maternelles des deux écoles déjeuneront au premier service. Nous continuerons l'alternance pour les élémentaires.

La Garderie

La garderie fonctionnera comme cette année, sans animation et avec deux personnes pour surveiller les enfants. Mais notre volonté est de la faire évoluer : nous instaurerons dès la rentrée, un espace leçons, dans un lieu calme.

Le C.L.A.S.

Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), continuera à la rentrée prochaine et nous cherchons toujours des bénévoles pour aider les enfants.
Le CLAS permet aux enfants d'aborder des sujets autrement que scolairement.
Les bénévoles utilisent les jeux, les histoires, etc …

	Lundi	Mardi	Mercredi		Jeudi	Vendredi
			Ecole Publique	Ecole Privée		
GARDERIE	7h30 – 8h35	7h30 – 8h35	7h30 – 8h35		7h30 – 8h35	7h30 – 8h35
Matin	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45	Mercredis de Loisirs	8h45 – 11h45	8h45 – 11h45
Midi	11h45 – 13h45	11h45 – 13h45	Cantine *		11h45 – 13h45	11h45 – 13h45
			12h30– 13h45			
Soir	13h45 – 16h	13h45 – 16h	Mercredis de Loisirs		13h45 – 16h	13h45 – 16h
ACTIVITES PERISCOLAIRES	16h15-17h15	16h15-17h15			16h15-17h15	16h15-17h15
GARDERIE	16h15-18h15	16h15-18h15	17h00 – 18h15	17h00 – 18h15	16h15-18h15	16h15-18h15

* *Uniquement pour les enfants des mercredis loisirs*

« Le Séquoia »

La Maison de retraite «Le Séquoia» de Parcé-sur-Sarthe accueille des personnes âgées dépendantes de 60 ans et plus.

Deux unités adaptées

L'EHPAD (**E**tablissement **H**ébergeant des **P**ersonnes **A**gées **D**épendantes) avec une capacité d'accueil de 39 résidents dont 2 places d'accueil temporaire.
L'UPAD (**U**nité **P**our **P**ersonnes **A**gées **D**ésorientées) avec une capacité d'accueil de 12 résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.
3 places d'accueil de jour.

L'équipe

Une équipe pluridisciplinaire d'une quarantaine de personnes est au service des résidents au quotidien tant pour le soin et l'aide à l'autonomie que pour l'animation.
L'organisation de l'établissement est basée sur la sectorisation : une même équipe accompagne une douzaine de résidents, ce qui permet une meilleure connaissance de chacun d'entre eux et ainsi de mieux répondre à leurs attentes.

Un cadre accueillant

L'établissement est doté de cinquante et une chambres, d'une salle de restauration, d'une salle d'animation, d'un petit salon pour les familles et leurs proches ainsi que d'un salon de coiffure.

Le Parc de la maison de retraite, sécurisé par une enceinte, permet de se promener et chaque année de se retrouver entre familles, résidents et personnels autour de petites manifestations comme le barbecue ou les concerts.

Tarifs

Les tarifs d'hébergements sont fixés par le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé.

Renseignements

Maison de Retraite LE SÉQUOIA
11, rue Charles de Gaulle
72300 PARCÉ-SUR-SARTHE
Tél : 02 43 95 39 20.

Quelles sont les missions du CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un ensemble de services pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap. Le public de la commune y est conseillé sur les droits sociaux, orienté vers les partenaires locaux ou directement pris en charge.

INITIATIVE D'ASSISTANTES MATERNELLES ...

Nous sommes un groupe d'assistantes maternelles de Parcé et nous organisons un pique-nique avec les enfants accueillis dans le but de faire connaissance entre collègues. Venez partager ce moment agréable et convivial avec nous.
Rendez-vous le mercredi 2 juillet à la salle de foot de Parcé à 10h30. (prévoyez les pique-niques)

ECOLE PUBLIQUE LES MARRONNIERS

L'école publique des marronniers compte 187 enfants répartis en 7 classes.

Le mot de l'équipe enseignante

Cette année les élèves de CM1 et CM2 sont partis à Paris du 7 au 11 octobre 2013. Ils ont ainsi pu découvrir le charme et les monuments de la capitale.
Comme chaque année, les enfants sont investis dans le projet éco-école. Celui-ci est un programme international d'éducation au développement durable. Il permet aux élèves de travailler sur divers thèmes, comme les énergies pour cette année scolaire et d'être sensibilisés aux différentes méthodes d'économie.
Dernièrement ont eu lieu la fête de l'école organisée par l'Amicale des parents d'élèves le 20 juin et « Ecole ouverte » le 27 juin.

Ecole les Marronniers
Regroupement AVOISE / PARCE
02 43 95 39 38
ecolelesmarronniers2@wanadoo.fr
http://ecolelesmarronniers.blogspot.fr/

Classe	Nombre d'élèves	Equipe enseignante
PS	26	Céline CHATAIN
MS/GS	29	Christelle MONSIMIER
CP	25	Isabelle LUCAS
GS/CE1	28	Alexandra CATHERINE et Céline BEUNARDEAU
CE1/CE2	29	Christelle FOURNIER et Agathe BLANCHOT
CM1	23	Carine ZINADER
CM2	27	Matthieu BOUGARD

Inscriptions

Les inscriptions en petite section se font en mairie avec le livret de famille. Ensuite, une admission se fait à l'école, sur prise de rendez-vous, avec le carnet de santé.

Métamorphoses et Mythologie

Cette année, notre classe a eu pour projet de travailler sur les métamorphoses liées à la mythologie. Nous sommes allés voir un spectacle appelé « BOUNCE » au centre culturel de Sablé. Dans le cadre des IMS (Intervention en Milieu Scolaire) nous avons visité l'exposition à Sablé proposée par la compagnie de danse l'Eventail. Voici un aperçu de notre travail.

Nous avons vu et essayé les costumes de la compagnie. L'animateur de Maine Sciences nous a montré de nombreuses métamorphoses scientifiques. Françoise Epaillard de la Houlala Compagnie est venue à l'école nous apprendre à faire du théâtre d'ombres et du théâtre. Avec Bérengère Bodenan, danseuse de la Compagnie L'Eventail, nous avons dansé en imaginant que nous étions des créatures mythologiques.

La classe de CE1 – CE2

L'ÉCOLE NOTRE-DAME SAINT-JOSEPH S'OFFRE UNE SECONDE JEUNESSE

Implantée dans notre village depuis plus de cent ans, l'école Notre-Dame Saint-Joseph a vieilli. Pour répondre aux besoins des enfants, un projet de rénovation va voir le jour. Les travaux qui vont débuter cette année devraient permettre une ouverture officielle à la rentrée 2015.

L'école en travaux

C'est un gros chantier qui s'annonce pour l'école Notre-Dame Saint-Joseph. Après plusieurs années de travail et d'efforts, le projet de rénovation initié par l'équipe de l'Ogec (organisme de gestion de l'enseignement catholique) et la Cénomane, propriétaire des lieux, semble porter ses fruits. Les travaux, qui vont s'engager dans les semaines à venir, vont permettre d'améliorer de façon significative le confort des enfants et des enseignants. « Depuis sa création, il y a plus de cent ans, des personnes attachées à cette école ont eu à cœur de l'entretenir pour lui permettre de vivre et d'exister au cœur de Parcé. Mais il faut reconnaître qu'elle a vieilli ! » expliquent les membres de l'Ogec. « L'espace de travail, la fonctionnalité, l'isolation, etc... sont des problèmes majeurs. La configuration actuelle sur deux sites (école du haut pour les maternelles et école du bas pour les primaires NDLR) n'est plus adéquate et pose des problèmes de gestion et de coût. À notre tour, au travers de ce projet de réhabilitation et de modernisation, nous avons le souci de répondre aux besoins en matière de sécurité, d'accessibilité et de fonctionnement ».

Deux belles écoles à Parcé-sur-Sarthe

Le projet prévoit donc de réunir les enfants de maternelle et de primaire sur un seul site, agencé autour de l'école du bas qui sera rénovée et agrandie. L'école du haut, elle, sera mise en vente afin de financer une partie de l'opération. L'ancrage historique du site est donc préservé tout en donnant un nouvel élan à l'école privée de Parcé. Notre village aura donc la chance d'avoir deux écoles, publique et privée, offrant chacune des conditions d'enseignement optimisées grâce aux aménagements réalisés. «Notre projet est simple, fonctionnel et à taille humaine. Il tient compte de nos contraintes budgétaires et des besoins réels des enfants et des enseignants. Nous espérons créer un lieu d'accueil chaleureux, confortable, ouvert et lumineux qui permettra à l'équipe éducative de disposer de locaux adaptés à la mission d'éducation de nos enfants ». L'école Notre-Dame Saint-Joseph écrit une nouvelle page de son histoire ! Pour les cent ans à venir ?

L'école Notre Dame-St Joseph à la mode médiévale

Cette année 2013-2014, les enfants de l'école Notre Dame-St Joseph travaillent sur le thème du Moyen-âge. Ce thème a été choisi en lien avec la future fête médiévale de la commune.
Les enfants ont bien travaillé depuis septembre et sont actuellement en cours de finalisation de leurs projets. Tous les élèves, de la petite section au CM2, participent à la construction d'un château-fort. Ce bel édifice sera visible sur le site du haut.
Toute l'école se rendra également à Angers fin juin pour visiter le château d'Angers.
Des animations sont également proposées dans toutes les classes par des professionnels sur ce thème. Les enfants ont pu participer à des ateliers :
- Fabrication de blasons
- Maquettes de château-fort
- Enluminure
- Musique médiévale

La fête de fin d'année du samedi 21 juin a pris les couleurs du Moyen Age.

COMMUNICATION

La communication fait partie intégrante de la relation de proximité que l'équipe municipale souhaite entretenir avec les Parcéens.

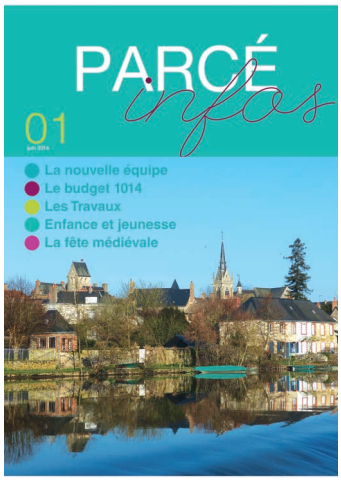

www.parce-sur-sarthe.fr

Le site internet

La première démarche a été de mettre à jour le site internet. Grâce à la participation notamment des associations, il vit quotidiennement par l'agenda sur la page d'accueil. Son champ d'actions a été élargi devenant un calendrier complet qui comprend : les évènements associatifs, les réunions du conseil municipal, les évènements sportifs et culturels. Chacun y trouvera notamment des informations à jour pour la partie jeunesse et scolaire. Aujourd'hui le planning de disponibilité des salles de la commune est accessible en ligne. Enfin, afin de faciliter certaines formalités administratives, plusieurs documents tels que le formulaire d'inscription à la cantine seront très bientôt téléchargeables.

Le journal municipal

La commission communication a également mis l'accent sur l'information papier, par l'intermédiaire du journal « Parcé Infos ». L'objectif a été de travailler l'aspect graphique et de le rendre attractif tant par son visuel que par la richesse de son contenu en donnant la parole directement aux associations et aux écoles.

Ce journal est fait pour que chacun puisse s'exprimer et que tous les Parcéens disposent d'informations sur la vie de leur commune.
Son coût unitaire est de un euro et quarante centimes.

Pour la suite ...

La poursuite des travaux sera marquée par l'ajout de nouvelles fonctionnalités sur le site internet et l'amélioration de l'affichage public.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Le mercredi 23 avril, les associations étaient conviées à la mairie pour une réunion concernant l'attribution de leurs subventions. Celle-ci s'inscrivait dans la préparation du budget 2014.

Les subventions aux associations

La salle du conseil était juste assez grande pour accueillir les représentants des associations de Parcé : elles ont été nombreuses à répondre à l'invitation. Les règles d'attribution restent les mêmes que celles établies lors du mandant précédent : les associations remplissent un dossier de demande de subventions qui est examiné par la commission vie associative. Celle-ci établit ainsi la répartition du budget dédié aux associations. Comme promis lors de la campagne électorale pour les dernières municipales, il s'agissait d'associer les associations à la discussion. L'enveloppe globale proposée aux associations s'élevait à 14952€, soit une augmentation de 640€ par rapport à l'année 2013. En répondant aux demandes de chacune, la marge de manœuvre était réduite pour modifier la proposition de la municipalité. Néanmoins, cette réunion a permis à certaines associations d'expliquer, de justifier leur demande et de clarifier certains points.

Il est évident que ce mode de fonctionnement sera valable pour la durée du mandat. Au cours de cette soirée, il est également apparu comme une priorité de renforcer les liens entre les différentes associations de la commune, avec le soutien de la municipalité.

Association	Subvention 2014
Association Parents d'Elèves Ecole Privée	800 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	400 €
Amicale Ecole Publique	800 €
Association Priorité Enfant	400 €
Club Sportif Parcéen	3 500 €
Comité de Jumelage de Parcé	250 €
Comité des Fêtes	2 000 €
Ensemble Musical Crescendo	2 000 €
Familles Rurales	60 €
Foyer des Retraités de Parcé	65 €
J'aime le tri	250 €
La Guilde	300 €
P.A.R.C.E.	500 €
Parcé Découverte & Patrimoine	300 €
Retraite Sportive Sarthe & Vègre	150 €
Société de Pêche La Tanche Parcéenne	600 €
Tennis de Table Parcéen	1 000 €
UNC AFN	200 €
Aide Domicile Milieu Rural	77 €
Coopérative Scolaire/classe découverte	1 200 €
La Prévention Routière	50 €
Croix Rouge Française	50 €
TOTAL	**14 952 €**

La chasse aux oeufs

Cette année encore, le comité des fêtes a organisé avec succès la chasse aux oeufs pour la joie des petits et des grands.

LE TENNIS DE TABLE PARCÉEN

Saison 2013-2014

Le Tennis de Table Parcéen compte 83 licenciés : Jeunes, Compétiteurs et Loisirs.
L'état d'esprit du club : une pratique du PING chacun à son niveau mais toujours avec une bonne dose de convivialité.
Les loisirs peuvent s'entrainer avec les compétiteurs et des rencontres amicales sont organisées avec les clubs et villages du secteur.
Les Jeunes s'entrainent sur 3 créneaux. 5 équipes ont participé au Championnat Départemental et aux épreuves individuelles du Critérium Fédéral. L'équipe TTP 1 des Juniors a terminé à la première place du Championnat de D2. Valentin Liger, Valentin Guittet et Pierre Mahuet, 3 jeunes très motivés, autour de l'expérimenté Capitaine Alain Ledru ont remporté le titre de Champions de Sarthe de D2, le 18 mai dernier.
Sur un plan plus individuel, 3 pongistes ont représenté le TTP au niveau Régional des Finales par classements à Ernée (53) et Lucile Rousselin s'est qualifiée pour le niveau National. C'est la 3ème saison de suite que le TTP est représenté au niveau national de cette compétition.
Le club a fêté la 10ème édition de son tournoi. Nouveauté cette saison : Le Challenge de Boule de fort en association avec l'Union de Parcé sur Sarthe : une grande réussite.

La saison prochaine

La saison prochaine, l'équipe fanion accède à la 1ère Division Départementale et aura pour objectif la découverte de ce nouveau palier et le maintien en D1. Les autres équipes évolueront en D2, D3 et D4. Les autres activités du club seront maintenues et il sera proposé une nouvelle animation : Le FIT PING ! Association, dans la même séance, d'une partie Fitness puis de la pratique de Tennis de Table en Loisir.

http://ttparce.canalblog.com/

FOOT : LES ENFANTS À L'HONNEUR AVEC LE C.S.P.

Les samedi 31 mai et dimanche 1er juin, le Club Sportif Parcéen a organisé son tournoi de foot. Près de 600 jeunes footballeurs se sont retrouvés pour cette 14ème édition.

Le club parcéen a bénéficié de l'aide d'une alliée précieuse : la météo. Si, une nouvelle fois, les dirigeants et les bénévoles du club avaient remarquablement préparé ce rendez-vous désormais traditionnel, il fallait que le soleil soit au rendez-vous pour que la fête soit totale. Une organisation impeccable est indispensable pour accueillir sur le week end 63 équipes dans quatre catégories différentes : le samedi ce sont les U11 et les U13 qui se sont affrontés sur les terrains du CSP ; le dimanche, c'était au tour des U7 et U9 d'en découdre.
Ce tournoi s'est déroulé dans une très bonne ambiance : éducateurs, parents et enfants ont eu un comportement irréprochable.

Sur le plan sportif, le samedi, La Flèche l'a emporté en U11 contre Parcé, LAPJSV contre Val de Sarthe en U13. Le dimanche ce sont les jeunes de l'entente Vion Louailles qui ont remporté le tournoi U9.
Mais le plus important, c'est que chaque enfant soit reparti avec des récompenses.
Rendez vous est pris l'année prochaine pour la 15ème édition.

ENSEMBLE MUSICAL CRESCENDO
Orchestre d'harmonie de Parcé sur sarthe

Qui sommes-nous ?

L'Ensemble Musical Crescendo est un orchestre d'harmonie.
Il est composé d'une cinquantaine de musiciens, âgés de 11 à 77 ans et de tous horizons. Ce panachage est source d'enrichissement et de dynamisme.

Isabelle CAUCHAS, Directrice Musicale depuis 2010, dirige l'orchestre avec rigueur et exigence, permettant ainsi l'interprétation d'un répertoire hors des sentiers battus, valorisant le potentiel croissant de l'orchestre et ayant pour objectif d'optimiser la prestation offerte au public.

La saison 2013-14

Les concerts sont un moment primordial : celui de partager avec le public notre plaisir de jouer.
Lors de la saison 2013-14, les concerts de Sainte-Cécile et Anche ou Démon ont été parcéens.
Nous avons également joué hors les murs (à Malicorne, Sablé, Nantes et en Vendée), occasion à chaque fois de faire connaître Parcé.

Comment nous contacter ?

Répétition chaque vendredi de 20H15 à 22H30 à l'Auberge de la Tour à Parcé.
benedicte.chuet-dujon@laposte.net

Les projets pour 2014-2015

Voici déjà quelques rendez-vous parcéens pour la saison à venir :
20 Septembre 20h30 : Concert au profit d'Amis des Orgues à l'Eglise de Parcé.
08 novembre : Loto.
06 & 07 Décembre : Concerts de Sainte-Cécile
Notre grand projet est de participer au jumelage avec Raglan en nous y déplaçant pour des concerts en mai 2015. à suivre...

L'ASSOCIATION PRIORITÉ ENFANT

L'association priorité enfant organise des demi-journées découverte pour les familles. Les activités proposées vont de la découverte des étoiles au baseball en passant par la découverte de la musique, sans oublier la fête du livre.

Adhésion : 7€/an/famille
Renseignements : 02.44.55.11.80.

FÊTE MÉDIÉVALE

Oyez, oyez, gentes dames et damoiseaux, chevaliers et écuyers, paysans et nobliaux.

Le Moyen Age s'invitera à Parcé le temps du week-end du 16 et du 17 août. Une ambiance unique s'emparera de notre cité sous la coupe de la haute Tour St Pierre, plus ancien vestige de l'époque médiévale.
Un marché médiéval avec des artisans s'installera dans le centre-bourg ; des démonstrations de combat, des ateliers de calligraphie et des jeux pour petits et grands animeront la ville. Un campement militaire s'installera à la plage, plus loin des rapaces survoleront la campagne parcéenne et des machines médiévales vous impressionneront sûrement ! Vous vous laisserez surprendre par de joyeux saltimbanques et fabliaux qui rempliront les rues de musiques, de rires et de poésies. Et bien sûr, vous pourrez aussi venir ripailler le samedi soir au banquet médiéval.
Et pour que la fête soit la plus belle, libre à chacun de venir costumé ! Parcé vous attend nombreuses et nombreux !

PROGRAMME
Animations : marché médiéval, animations de rue, combats de chevaliers, trébuchets, spectacle de fauconnerie, animations pour enfants. Samedi de 14h à 18h et Dimanche de 10h à 17h
Banquet Samedi à partir de 19h allée de la Garenne.
Possibilité de déjeuner sur place pour le Dimanche
Tarif : 5€
Renseignements : 06.16.35.20.23 / patrice.riaute@orange.fr
Réservation banquet : 02.43.95.34.29 / c.coulpied@orange.fr

HOULALA !

La Houlala compagnie installera son chapiteau à Parcé début septembre. Deux weekends de festivité sont au programme avec pour point d'orgue la création de leur nouveau spectacle « Sans dessus dessous »

La Houlala compagnie est devenue une figure importante de la scène culturelle locale. En 2013, la troupe a franchi une nouvelle étape en acquérant un chapiteau inauguré en novembre dernier à Juigné.

La prochaine étape pour la compagnie se fera à Parcé en septembre où la troupe montera son chapiteau. Au programme: lors du premier weekend, un savoureux mélange de musique (des élèves des ateliers musique actuelle du conservatoire) et de théâtre avec la participation de troupes locales ou venant d'horizons plus lointains.
La résidence se clôturera par la création du nouveau spectacle de la Houlala, « Sans dessus dessous ». Trois représentations sont au programme pour présenter cette fable épique et onirique en quatre actes.

Alors n'hésitez pas, en septembre, sous le chapiteau, « Entrez, entrez » et vous verrez.

PROGRAMME
Samedi 14 septembre : musique : ateliers musiques actuelles, « Les sans prétention »
Dimanche 15 septembre : troupes de théâtre
19, 20 et 21 septembre : « Sans dessus dessous » , TARIFS : 8 et 11€

L'AGENDA

15 juin

VISITES GUIDÉES
Du 15 juin au 14 sept.

PARCÉ DÉCOUVERTE ET PATRIMOINE

Visites guidées tous les dimanches organisées par PDP

17 juin

EXPO. THIERRY D'ERCEVILLE
Du 15 juin au 6 juil.

PARCÉ DÉCOUVERTE ET PATRIMOINE
Du mardi au dimanche
10h30-12h30
15h-18h
Aux anciennes écuries

08 juil

EXPO. P.A.R.C.É.
Du 8 juil. au 27 juil.

PARCÉ DÉCOUVERTE ET PATRIMOINE
Du mardi au dimanche
10h30-12h30
15h-18h
Aux anciennes écuries

14 juil

CONCOURS DE PÊCHE

LA TANCHE PARCEENNE
Au coin des pêcheurs route de Malicorne.
Inscriptions: 7h30
Concours: 9h à 17h30

29 juil

EXPO. PARCÉ LA MÉDIÉVALE
Du 29 juil. au 17 août

PARCÉ DÉCOUVERTE ET PATRIMOINE
Du mardi au dimanche
10h30-12h30
15h-18h
Aux anciennes écuries

16 août

FÊTE MÉDIÉVALE
Du 16 août au 17 août

LE COMITÉ DES FÊTES
Grande fête médiévale dans tout le village avec animations et banquet.
Voir article ci-contre

19 août

EXPO. LES ARTISTES DE PARCÉ
Du 19 août au 31 août

PARCÉ DÉCOUVERTE ET PATRIMOINE
Du mardi au dimanche
10h30-12h30
15h-18h
Aux anciennes écuries

20 sept

CONCERT
CRESCENDO
Au profit d'Amis des Orgues à l'église de Parcé.

BALADE CONTÉE
P.A.R.C.É.
Dans les rues de Parcé.

12 oct

CHALLENGE FRANÇOIS RÉGNIER

LA TANCHE PARCÉENNE

Au coin des pêcheurs route de Malicorne.

18 oct

BAL FOLK

RETRAITE SPORTIVE SARTHE ET VÈGRE

A la Salle polyvalente de Parcé.

18 oct

MANCHE CHAMP. RÉGIONAL
Du 18 oct. au 19 oct.

LA TANCHE PARCÉENNE

Coin des pêcheurs route de Malicorne.

2 nov

MARCHÉ AUX JOUETS

AMICALE LES MARRONNIERS
Salle polyvalente de Parcé.
Pensez à réserver votre emplacement.

08 nov

LOTO

CRESCENDO

A la salle polyvalente de Parcé

06 dec

CONCERTS DE SAINTE CÉCILE
Du 12 dec. au 13 dec.

CRESCENDO

A la salle polyvalente de Parcé

12 dec

MARCHÉ DE NOËL
Du 12 dec. au 13 dec.

LE COMITÉ DES FÊTES
Place de la République à Parcé. Vin chaud et Balade aux flambeaux avec le Père Noël.

14 dec

VEILLÉE AU VILLAGE

P.A.R.C.É.

A la salle polyvalente de Parcé

clin d'oeil